

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Nombre de Conseillers

- en exercice 13
- présents 11
- votants 13
(dont 2 procurations)
- Excusées 2
- Absent

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire.

Date de la convocation : 16 septembre 2025
Date d'affichage : 16 septembre 2025

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Jean-Claude BARRAILLE ; René ALIÈS ; Vincent COUSINIÉ ; Thierry CALS ; Christophe BRENAC

Mmes : Christiane MADAULE ; Martine CROS ; Nathalie FAUGERAS ; Sandrine EPIPHANE

Excusées : Mme Jocelyne GALINIER (procuration à Mme Christiane MADAULE) ; Marie-Christine LAURES (procuration à M Jean-Claude BARRAILLÉ)

Mme Martine CROS a été désignée secrétaire de séance

**Décision Modificative N°4
Correction du budget 2025**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil présents d'une demande de correction du budget communal 2025 émise par la Préfecture du Tarn, bureau de la Direction de la Citoyenneté et de la légalité.

Il conviendrait de corriger comme mentionné sur la délibération n°10042025_02 "Affectation du résultat 2024":

Correction proposée

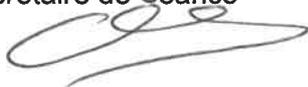
Investissement – Recettes

Article	Dénomination	Montant
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	-103 129.10
021	Virement de la section de fonctionnement	-40 720.61
	TOTAL	-143 849.71
60624	Produits de traitement	40 720.61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	40 720.61
021	Virement de la section de fonctionnement	103 129.10
023	Virement à la section d'investissement	-40 720.61
	TOTAL	143 849.71

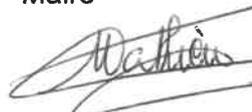
Cette correction n'amène aucune modification des résultats.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 2 voix par procuration) la décision modificative N°4 comme ci-dessus énoncée.

Mme Martine CROS
Secrétaire de Séance



Francis MATHIEU
Maire



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

